

Atelier régional COMIFAC
Suivi des stocks et flux de carbone dans le Bassin du
Congo
2-4 Février 2010

**Mise à disposition des images
satellites SPOT pour le suivi du
couvert forestier du Bassin du
Congo**

Corentin Mercier
Chef de projets Forêt - Climat

développeur d'avenirs durables

afd
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

Contexte :

- Discussions difficiles à Copenhague
- Mais progrès sur la forêt : l'accord de Copenhague demande *la mise en œuvre immédiate d'un mécanisme REDD+*



L'urgence est de rendre opérationnel ce mécanisme

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

Initiatives françaises pour opérationnaliser REDD+ :

- Proposition d'affecter 20% du financement *fast-start* à la forêt
- Organisation d'une réunion des ministres des 3 bassins forestiers tropicaux et des principaux pays bailleurs à Paris le 11 Mars pour lancer le mécanisme REDD+

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

Initiatives françaises pour opérationnaliser le mécanisme REDD+ :

- Mise à disposition *gratuite* des images des satellites français SPOT pour les activités REDD+ dans le bassin du Congo
- Signature d'un MoU entre AFD/Astrium pour la mise en œuvre de cet accord

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

Qu'est-ce qui est mis à disposition ?

1. Toutes les archives SPOT concernant le bassin du Congo

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

2. Et pour la période 2010 - 2015 :

- Toutes les images Spot 4 et Spot 5, et quand les satellites seront opérationnels Spot 6 et Spot 7
- Au départ, enregistrement à bord et programme d'intensification de la prise d'images dans le bassin du Congo
- Quand l'antenne de Libreville sera opérationnelle, déchargement direct sur cette antenne

*Mise à disposition des images satellites SPOT pour le suivi des forêts
du Bassin du Congo*

Pour qui ?

- L'ensemble des acteurs publics (administrations, centres de recherche, universités...) et ONG engagés dans REDD+ pour le bassin du Congo

Comment ?

- Une licence d'utilisation par pays donnée à un acteur public qui s'engagera sur un cahier des charges
- Celui-ci délivrera des sous-licences
- L'utilisation de ses données en dehors du secteur REDD+ sera exclue

Merci de votre
attention